

# GRILLE ET MODALITES TARIFAIRES

Tarifs 2020-2021	FAMILLES RURALES CHÂTEAU DES FARFADETS				
	QF Moins de 350 €	QF de 351 à 750 €	QF de 751 à 1000 €	QF de 1001 à 1350 €	QF de 1351 € et plus
<b>MERCREDIS, PETITES et GRANDES VACANCES</b>					
Lève-tôt 7h00 à 9h30 Tarif à l'heure (facturation à la 1/2h)	1.60 €	1,64 €	1,66 €	1,77 €	1,88 €
Garde soir 17h15 à 18h15 Tarif à l'heure (facturation à la 1/2h)	1.60 €	1,64 €	1,66 €	1,77 €	1,88 €
Matin 9h30 à 12h	4.03 €	4,11 €	4,19 €	4,46 €	4,76 €
Midi 12h 13h30	6,05 €	6,16 €	6,30 €	6,73 €	7,04 €
Après-midi 13h30 à 17h15	5.98 €	6,09 €	6,22 €	6,62 €	7,06 €
Journée avec repas 9h30 à 17h15	16.06 €	16,36 €	16,71 €	17,81 €	18,86 €
<b>SEJOUR COURT</b>					
2 jours/ 1nuits	35.86 €	36.61 €	37.36 €	39.80 €	42.26 €
3 jours/2 nuits	63.30 €	64.60€	65.92 €	70.22 €	74.56 €
6 jours/ 5nuits (ados)	139.25 €	142.14 €	145.04 €	154.47 €	164.03 €
<b>ADOS</b>					
Carte ados pass jeunes	16,01 €	16,33 €	16,67 €	17,75 €	18,85 €
Aj vendredi soir sans carte	2.54 €	2.54 €	2.54 €	2.54 €	2.54 €

## Fonctionnement tarification aux quotients :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder :

- Votre numéro d'allocataire
- Votre autorisation pour accéder à CAFPRO et ainsi connaître votre quotient qui sera retenu pour la période de tarification mentionnée ci-contre.

Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses, la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives, le barème **le plus élevé** sera automatiquement appliqué.

## Pièces à fournir pour valider une inscription :

- Dossier renseignements familles
- Fiche sanitaire de liaison
- L'autorisation CAFPRO
- Une attestation en responsabilité civile.
- Une attestation individuelle accident (facultative mais vivement conseillée)

Le 09/06/2020

  
François MATHIEU / pdt

## Adhérer à Familles Rurales au prix de 20 €, c'est :

- ◆ Permettre, partout en France, la création des services dont toutes les familles ont besoin
- ◆ Défendre au quotidien vos intérêts et ceux de votre famille
- ◆ Soutenir un projet de qualité et des valeurs essentielles



## Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Chèque à l'ordre de **Familles Rurales Château des Farfadets**, Espèces **contre reçu**, Virement bancaire, Chèque CESU, Chèque ANCV, prélèvements

CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la D.D.C.S.P.P.

**Ils sont soutenus par la commune de PIERREFONTAINE LES VARS et le SIVOS**



Inscriptions et renseignements : Familles Rurales Association Château des Farfadets-

Site internet : <https://www.famillesrurales.org/chateau-des-farfadets/>